



<http://entre2guiers.over-blog.com>

BULLETIN N°3

Démocratie réelle, démocratie formelle...

Grâce à Winston Churchill, nous savons que : "la démocratie est le plus mauvais système de gouvernement à l'exception de tous les autres qui ont pu être expérimentés dans l'Histoire".

Depuis 2500 ans, en Occident d'abord puis dans le monde entier ensuite, les hommes essaient de donner corps à cette utopie : placer le citoyen au coeur du pouvoir.

Dans un premier temps, à Athènes, Rome ou dans les communes libres du Moyen Age, ce privilège fut accordé à une minorité urbaine. Puis, les révolutionnaires créèrent la démocratie représentative : tous les citoyens devinrent théoriquement des souverains élisant des représentants pour exercer le pouvoir à leur place.

Depuis quelques décennies, on multiplie les expériences pour élaborer une démocratie plus réelle en associant des citoyens de plus en plus formés et éclairés à la prise de décision politique : référendum (y compris sur initiative populaire), politiques contractuelles associant les usagers et les décideurs, essai et proposition de démocratie participative ...

Lors de la campagne électorale de 2008, nous avons proposé de vous associer davantage aux décisions qui vous concernent. Par une concertation dans les quartiers, dans les commissions, avec les associations nous souhaitons mettre en oeuvre une démocratie moins formelle où les citoyens seraient associés réellement et non pas seulement par un vote tous les 6 ans, aux décisions de leurs élus.

Au début du mandat nous avons fait fonctionner, à la satisfaction de tous, une commission scolaire ouverte associant élus et représentants des associations, des parents et de l'équipe éducative.

En quelques mois, cette commission a pu mettre sur pied une ligne de pédibus montrant l'efficacité de cette démocratie "associative". Une expérience jugée trop novatrice par la municipalité qui a préféré torpiller le projet d'accueil périscolaire élaboré sur le même modèle par la commission dans le cadre d'un partenariat avec Famille Rurale.

Depuis lors se sont accumulées les preuves de la régression démocratique que connaît notre commune.

Deux exemples récents témoignent de cette régression démocratique :

1/ Malgré nos demandes répétées, Mr le Maire refuse obstinément que l'ordre du jour du conseil comporte une rubrique permettant aux élus mandatés dans les différentes instances intercommunales de rendre compte à leurs collègues de l'accomplissement de leur mandat. Comme de nombreuses compétences majeures ont été déléguées à ces instances intercommunales (Sport, culture, PER, économie, déchets, jeunesse et petite enfance, SCOT ...), **les conseillers que vous avez élus pour administrer la commune ne peuvent même plus débattre des questions majeures qui engagent votre avenir! Quant aux élus mandatés, ils adoptent des positions sans connaître celles de leurs collègues qu'ils sont pourtant censés représenter.**

2/ Sans doute agacé par la mobilisation citoyenne qui s'est manifestée à plusieurs reprises lors de certains débats municipaux (sur les augmentations tarifaires à la garderie et à la cantine, la défense du marché ou celle de la poste), Mr le Maire a décidé d'espacer les réunions du conseil en tendant vers le minimum légal d'un conseil par trimestre. **Réduire les temps et les lieux du débat citoyen est un moyen commode pour gouverner en paix. C'est aussi le meilleur moyen pour tuer la démocratie.**

Si on ajoute à cela des commissions de moins en moins réunies (une fois par semestre pour l'économie ou le scolaire!) et sur des ordres du jour de plus en plus étroits, des décisions municipales confidentielles, un règlement intérieur qui réduit au minimum l'espace des débats ... vous conviendrez avec nous que notre gouvernance est à la démocratie ce que le canada dry est à l'alcool : un bien pâle reflet! **Le pouvoir local est exercé en vase clos et sans la moindre transparence, sur un mode oligarchique voire monarchique très éloigné d'une démocratie moderne.**

Dans ce domaine, il y a malheureusement peu de chance que 2011 soit différent de 2010 mais cela ne doit pas nous empêcher de vous souhaiter ...

Une bonne et heureuse année 2011

P. BAFFERT, S. CARTIER, C. COLLOMB, V. GIULIVI, R. MAISONNIER, R. OGIER-DENIS

VERS LA DEMOCRATIE "ASSOCIATIVE" :

L'exemple de l'action du comité de pilotage "gérontologie" du SIVG (syndicat intercommunal de la vallée du Guiers)

A la suite du compte rendu d'une enquête qu'il avait confiée au PACT de l'Isère, le SIVG a souhaité mettre en place un comité de pilotage dans le domaine de la gérontologie pour anticiper le formidable défi que va constituer la prise en charge d'un vieillissement déjà bien avancé sur notre territoire

Dans un domaine particulièrement complexe, les élus ont voulu associer à la réflexion en cours tous les acteurs gérontologiques de notre secteur, en lien avec les autorités de tutelle du conseil général.

L'objectif des élus n'est donc pas d'imposer des solutions mais d'accompagner acteurs gérontologiques et porteurs de projets afin de mettre en oeuvre les mesures qui auront été jugées par tous les plus nécessaires et les plus efficaces.



*Dauphiné Libéré du
1^{er} décembre 2010 :*

*Vue de la table
ronde qui s'est
réunie à Entre-
Deux-Guiers le 25
novembre 2010*

Le comité de pilotage "gérontologie" du SIVG, qui réunit des élus, des associatifs et des acteurs gérontologiques, poursuit une quadruple mission :

- **Mettre en réseau** les acteurs gérontologiques
- **Réfléchir** à l'avenir de la prise en charge du vieillissement sur notre secteur
- **Informé** le grand public sur ces questions
- **Accompagner** les porteurs de projets éventuels.

Après un peu plus d'un an de fonctionnement (à raison d'une réunion par mois en moyenne), ce "copil gérontologie" a développé les actions suivantes :

- Mise à jour d'un **annuaire gérontologique à destination du grand public** (bientôt disponible chez tous les acteurs gérontologiques et dans toutes les mairies du secteur).

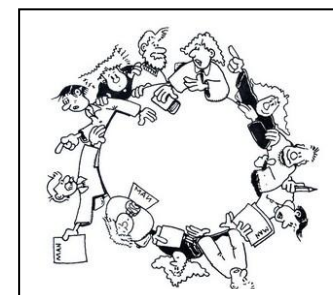
- Mise sur pied de **cycles annuels de conférences** à destination du grand public (deux ont eu lieu en 2010 : une au printemps à l'initiative d'un comité d'anciens sur la prise en charge du grand âge et une en octobre à l'initiative des aînés ruraux de St Laurent du Pont sur "Bien vieillir ensemble")
- Accompagnement d'un projet d'accueil de jour itinérant, "**mapibus**", par les ADMR du secteur visant notamment à offrir un répit aux aidants familiaux.
- Appui à l'action de **sauvetage des activités de l'ADMR de St Pierre de Chartreuse**.

Enfin et surtout, parce qu'un projet aussi global et collectif doit partir des besoins du territoire et de l'expérience des acteurs de terrain, **le copil a décidé de programmer quatre tables rondes** pour écouter et mettre en réseau les élus et les acteurs gérontologiques de notre secteur.

Deux se sont déjà tenues à St Pierre de Chartreuse et à Entre Deux Guiers cet automne. A cette occasion, de grandes problématiques ont été évoquées (suivi des personnes âgées, accompagnement des aidants familiaux, isolement des personnes âgées, adaptation de leurs logements) et des pistes ont été esquissées. Elles seront approfondies lors des prochaines rencontres prévues au printemps à St Laurent du Pont et à St Pierre d'Entremont.

La démarche du comité de pilotage gérontologie du SIVG se situe dans la lignée des nouvelles pratiques démocratiques ouvertes au "citoyen acteur".

Parce qu'elle est confrontée à des problèmes complexes, parce qu'elle s'appuie sur des citoyens qui veulent de plus en plus être acteurs de leurs lieux de vie, la démocratie doit se refonder comme un projet réellement commun défini à partir d'une démarche collective.



Au niveau du diagnostic, lors de la réflexion mais aussi au moment des décisions et de l'évaluation de leur mise en oeuvre, les citoyens doivent être présents aux côtés des élus. C'est ainsi, collectivement, que nous pourrons dépasser les blocages et les limites de notre gouvernance actuelle pour créer une nouvelle forme, plus "associative", de démocratie.

Un été mouvementé :

Il a commencé avec l'épisode lamentable des votes destinés à donner au syndicat des sports la compétence de créer un **marché** sur l'espace de la future base de loisirs.

Se rendant à nos arguments, les élus de la majorité ont d'abord refusé le transfert de cette compétence pour ne pas compromettre l'avenir de notre jeune marché communal ... avant, douze jours plus tard, de se déjuger, sans doute à la suite d'une bonne "remontée de bretelles"!

Il s'est terminé avec l'annonce du **départ du docteur Véronique Giulivi** de la maison de retraite. Monsieur Ortiz, directeur de l'établissement, avec l'accord et l'appui inconditionnel du maire de notre commune, président du conseil d'administration de la maison de retraite, n'a pas renouvelé le contrat de médecin coordonnateur de notre médecin local, pourtant en fonction depuis 1998. Curieusement, aucune faute ni insuffisance professionnelles ne lui sont reprochées.

Un automne plus calme (mais un seul conseil à l'ordre du jour !)

Le conseil du 29 octobre a été dominé par la **question de la poste**. Nous avons demandé et obtenu le vote d'un voeu réclamant le maintien du service actuel et la possibilité, pour le nombreux public, de pouvoir s'exprimer.

Les vœux du maire : autoglorification et falsification de l'Histoire.

Non la mairie n'a pas conduit l'action en faveur de la défense de la poste. Elle s'est mise, contrainte et forcée, à la remorque du combat conduit par les usagers et les élus d'opposition après avoir nié des menaces que nous annoncions dès 2009.

Non le PER n'est pas un bon projet intercommunal. C'est un aménagement à la rentabilité de plus en plus douteuse, conçu dans la précipitation pour capter des subventions, mis en oeuvre dans la plus totale opacité et pour lequel Entre Deux Guiers sacrifie sa piscine chauffée et au moins 500 000 euros (pour l'instant?) sans aucune contrepartie sérieuse.

Non l'utilisation de la Marine pour un centre de loisirs de secteur n'est pas une idée au départ communale. Elle est née, il y a bien longtemps, au sein du mouvement associatif .

Non le SCOT n'est pas une bonne opportunité pour Entre deux Guiers. Il brise l'unité de la vallée et fait de notre territoire un simple appendice de l'avant pays savoyard.

Non le déplacement de la Corderie à la papeterie ne sauve pas une dizaine d'emplois. Il les transfère pour la bagatelle de 50 000 euros l'unité!.....etc

... le tout en images . En bref, un mauvais film : "**Rex, Mensonges et Vidéo**".

Au conseil de la communauté de communes : Silence ! On vote!

Lors d'un récent conseil communautaire, une élue a réclamé, assez logiquement d'ailleurs, que les délibérations du conseil soient précédées de temps d'informations et de débats afin d'éclairer le vote des élus.

Mr le Maire, vice-président de la communauté de communes, lui a répondu en substance que les débats ayant lieu en commission (à condition qu'il y en ait!) le conseil communautaire était une assemblée délibérante qui ne devait que délibérer! Une assemblée délibérante qui ne fait que voter sans débattre est une chambre d'enregistrement. Le contraire de ce que doit-être une assemblée démocratique !



Statue en bronze d'un orateur
1er siècle avant J.C.

Le plan d'eau du PER sur une ancienne poubelle !

Les promoteurs du PER se targuent de vouloir réaliser le plus grand plan d'eau écologique de France. Mais cette ambition est-elle compatible avec la réalisation de cet équipement sur l'ancienne décharge municipale de Les Echelles ?

Certains riverains de la Corderie, qui ont connu le ballet de ces transports d'ordures jusqu'à la fin des années 60 environ, s'interrogent et nous avec eux.

En espérant que toutes les dispositions ont été prises pour réduire tout risque de contamination!



Urbanisme : affaire à saisir.

Vous êtes fatigués de déneiger votre chemin privé ?

Demandez un permis de construire chemin de la Roche : déneigement assuré gratuitement.

Avantage garanti jusqu'au printemps 2014.